

carif. espace compétences

GROUPEMENT D'INTERET PUBLIC CARIF ESPACE COMPETENCES

22 rue Sainte Barbe

13002 Marseille

Ayant la forme juridique d'un Groupement d'Intérêt Public soumis aux règles de comptabilité publique applicables aux établissements publics industriels et commerciaux dotés d'un agent comptable.

Ci-après dénommé GIP Espace Compétences

Procédure adaptée n° 03/2020

Objet :

Cadre : Animation d'un ou plusieurs modules de formation proposés par le GIP Espace Compétences dans le cadre de son dispositif de professionnalisation 2021.

Date limite de réception des offres

Le 04/12/2020

LE PRESENT DOCUMENT FAIT OFFICE DE DOSSIER DE CONSULTATION



Région
Provence
Alpes
Côte d'Azur



SOMMAIRE

<u>1ERE PARTIE : DOSSIER DE CONSULTATION</u>	3
ARTICLE 1- OBJET DU MARCHE ET FORME DE LA CONSULTATION	3
ARTICLE 2 - CONTENU ET PRESENTATION DES OFFRES	3
ARTICLE 3 – FACTURATION ET DELAI DE PAIEMENT	4
3.1 FACTURATION	4
3.2 DELAI DE PAIEMENT	4
ARTICLE 4 – CRITERE DE SELECTION	4
4.1 SELECTION DES CANDIDATURES.....	4
4.2 SELECTION DES OFFRES	4
ARTICLE 5 - ATTRIBUTION	6
ARTICLE 6 - CONDITIONS D’ENVOI OU DE REMISE DES OFFRES	6
ARTICLE 7 –ANNULATION ET RESILIATION	7
7.1 ANNULATION.....	7
7.2 RESILIATION	7
ARTICLE 8 – DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS	7
<u>2EME PARTIE : LES CLAUSES ADMINISTRATIVES PARTICULIERES</u>	8
ARTICLE 1 - DUREE DU MARCHE	8
ARTICLE 2 - LIEU D’EXECUTION	8
ARTICLE 3 - NATURE ET FORME DES PRIX	8
3.1 CONTENU DES PRIX.....	8
3.2 PRIX DE REGLEMENT - VARIATIONS.....	8
3.3 VARIATIONS ET OPTIONS	8
<u>3EME PARTIE : CLAUSES TECHNIQUES</u>	9
ARTICLE 1 – PRESENTATION DU GIP ESPACE COMPETENCES	9
1.1 LE CONTEXTE	9
1.2 LES OBJECTIFS DU DISPOSITIF	10
1.3 LES PUBLICS CONCERNES	10
1.4 L’INGENIERIE DU DISPOSITIF	10
1.5 LES MODALITES DE MISES EN OEUVRE.....	11
ARTICLE 2 – CONDITIONS D’EXECUTION DES PRESTATIONS	11
2.1 – ENGAGEMENT DU PRESTATAIRE.....	11
2.2 – ENGAGEMENT DU GIP ESPACE COMPETENCES.....	12
ARTICLE 3 : CALENDRIER DE REALISATION	12
ARTICLE 4 : LISTE DES LOTS REGROUPES PAR THEMATIQUE	12
ARTICLE 5 : DETAILS DES LOTS	14
<u>4EME PARTIE : ANNEXES</u>	28
ANNEXE 1 : SITUATION DU CANDIDAT	28
ANNEXE 2: DOSSIER ADMINISTRATIF ET FINANCIER DE L’ORGANISME DE FORMATION	29
ANNEXE 3 : DOSSIER PEDAGOGIQUE	30

1ère Partie : Dossier de consultation

Article 1- Objet du marché et forme de la consultation

La consultation engagée sur la base de ce dossier a pour objet de sélectionner des candidats chargés :

- De l'animation d'un ou plusieurs modules de formation proposés par le GIP Espace Compétences dans le cadre de son dispositif de professionnalisation 2021

La proposition faite par les organismes pourra porter sur un ou plusieurs lots.

Le présent marché est passé selon une procédure adaptée, conformément au Chapitre X, section B. Procédure adaptée – alinéa 28 du code des marchés publics (Décret n°2006-975 du 1er août 2006 – JO du 4 août 2006)

L'avis d'appel public à la concurrence a été effectué en date du 02/11/2020 sur le site internet du GIP Espace Compétences (<https://rebrand.ly/Achats-GIPEC>) et auprès du BOAMP.

En cas de candidature par un groupement, un imprimé DC1 devra être fourni (formulaire disponible sur le site : <https://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat>)

En cas d'appel à des sous-traitants un imprimé DC 4 devra être fourni ; le pouvoir adjudicateur pourra accepter ou non l'appel à sous-traitance (formulaire disponible sur le site : <https://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat>)

Le GIP Espace Compétences se réserve le droit d'apporter au plus tard 6 jours avant la date limite fixée pour la remise des offres, des modifications de détail au dossier de consultation. Les candidats doivent alors répondre sur la base du dossier modifié sans pouvoir élever aucune réclamation à ce sujet.

Article 2 - Contenu et présentation des offres

La proposition faite par l'organisme devra utiliser le modèle de réponse suivant :

- Le document « situation du candidat » dûment complété – annexe 1
- le dossier administratif identifiant l'organisme de formation porteur du projet - annexe 2
- Un exemplaire de fiche par action de formation proposée reprenant le prix de la prestation – annexe 3
- une copie du Bilan Pédagogique et Financier remis avant le 30/04/2020 aux services de la Direccte (si existant)
- un avis de situation de SIREN
- un RIB

La réponse peut être complétée à l'aide d'annexes pédagogiques.

Article 3 - Facturation et délai de paiement

3.1 Facturation

La facture portera, outre les mentions légales, les indications suivantes :

- date et numéro de facturation
- nom et adresse du créancier
- numéro de SIRET et code APE
- numéro de déclaration d'activité
- IBAN et le code BIC du prestataire
- Nom du module de formation réalisé et le numéro de la convention de prestation
- Nombre d'heures et de jours de formation réalisés
- Taux et montant de la TVA
- Montant total TVA incluse.

La facture devra être adressée et libellée à l'ordre de :

GIP Espace Compétences
22 rue Sainte BARBE
13002 Marseille

3.2 Délai de paiement

Le paiement sera effectué suivant les règles de la comptabilité publique.

Le délai global de paiement ne pourra excéder 30 jours à compter de la date de la réception de la facture mentionnée au paragraphe précédent.

Article 4 - Critères de sélection

4.1. Sélection des candidatures

Les offres sont examinées lors de la réunion de la Commission Technique compétente regroupant le pouvoir adjudicateur et toute autre personne que le pouvoir adjudicateur juge compétente en la matière pour l'aider à l'analyse technique des offres.

4.2. Sélection des offres

Les critères d'analyse retenus pour cet appel à propositions sont :

- Expérience de l'organisme dans le domaine
- Clarté, cohérence et pertinence de la proposition (objectifs, contenu)
- Originalité des méthodes et supports pédagogiques

- Rapport qualité/prix

À l'issue de l'examen des réponses écrites, le GIP Espace Compétences désigne si besoin les candidats retenus en liste restreinte, pour lesquels il se réserve le droit de les auditionner afin de :

- Demander des précisions ou des compléments sur la teneur de leur offre.
- Négocier le montant de l'offre des candidats ayant satisfait aux autres critères.

Extrait de la grille d'instruction

Fiche instruction de l'offre proposée				
Appel à proposition professionnalisation des acteurs				
valeur technique: 60% de la note finale				
Compréhension de la demande : <i>Indicateur 1</i> - Appropriation par le candidat de la commande La spécificité de la démarche proposée :			30%	<i>Très mauvaise proposition</i> = 0 <i>Proposition très peu travaillée et/ou d'une faible qualité</i> = 1 à 4 points <i>Proposition d'une qualité moyenne mais qui permet la réalisation du marché</i> = 5 à 7 points <i>Proposition de bonne qualité permettant une satisfaction complète du besoin</i> = 8-9points <i>Très bonne proposition</i> = 10 points
Qualité de la proposition <i>Indicateur 2</i> - pertinence et clarté : <ul style="list-style-type: none"> • objectifs, • contenus, • méthodes • durées . 			50%	<i>Très mauvaise proposition</i> = 0 <i>Proposition très peu travaillée et/ou d'une faible qualité</i> = 1 à 4 points <i>Proposition d'une qualité moyenne mais qui permet la réalisation du marché</i> = 5 à 7 points <i>Proposition de bonne qualité permettant une satisfaction complète du besoin</i> = 8-9points <i>Très bonne proposition</i> = 10 points
Expérience de l'organisme et du formateur pressenti : <i>Indicateur 3</i> - le nombre de formations déjà réalisées dans le domaine <ul style="list-style-type: none"> • l'expérience des intervenants pressentis • C.V. • Ressources humaines complémentaires mobilisables 			20%	<i>Très mauvaise proposition</i> = 0 <i>Proposition très peu travaillée et/ou d'une faible qualité</i> = 1 à 4 points <i>Proposition d'une qualité moyenne mais qui permet la réalisation du marché</i> = 5 à 7 points <i>Proposition de bonne qualité permettant une satisfaction complète du besoin</i> = 8-9points <i>Très bonne proposition</i> = 10 points
prix 40% de la note finale				
(prix le +bas/prix jugé) x 10			40%	
critères 1 :				
critères 2 :				
TOTAL :	classement :	Décision :		

La décision sera notifiée par courrier aux différents candidats.

L'attention des concurrents est attirée sur le fait que toute offre incomplète sera immédiatement écartée.

Article 5 – Attribution

Avant l'attribution définitive du marché, le candidat doit prouver qu'il a satisfait ses obligations fiscales et sociales. Pour cela, il doit fournir les attestations prévues par la réglementation.

Pour respecter cette obligation, le titulaire pressenti doit fournir :

1. une **attestation de vigilance** délivrée en ligne sur le site de l'Urssaf ;
2. une **attestation fiscale** justifiant de la régularité de sa situation fiscale (paiement de la TVA et de l'impôt sur le revenu ou sur les sociétés) et qui peut être obtenue :
 - en ligne via le compte fiscal (espace abonné professionnel) pour les entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés (IS) et assujetties à la TVA ;
 - auprès du service des impôts via le formulaire n°3666 pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu, notamment les entrepreneurs individuels (artisan, micro-entrepreneur par exemple) ;
3. un certificat attestant de la régularité de sa situation au regard de l'obligation d'emploi de travailleurs handicapés.

Pour obtenir ces attestations :

<https://www.service-public.fr/professionnels-entreprises/>

Article 6 - Conditions d'envoi ou de remise des offres

La remise des offres par les candidats se fait obligatoirement sous forme papier. Les offres des candidats sont présentées sous enveloppe cachetée.

Sur cette enveloppe doit être indiqué :

Procédure adaptée n° 03/2020

Appel à propositions « Dispositif de professionnalisation des acteurs de la formation professionnelle, de l'orientation et de l'emploi » du GIP Espace Compétences

L'offre sera envoyée en double exemplaire à l'adresse suivante :

GIP Espace Compétences
22 rue Sainte Barbe
13002 Marseille

et communiqués par mail à inscription@espace-competences.org

La date limite de dépôt des dossiers est fixée au :

4 décembre 2020 avant 17h00 au plus tard par mail,

la date de réception faisant foi

Les plis et envois numériques de l'offre délivrés après la date et l'heure précitée ainsi que remis sous enveloppe non cachetée ne seront pas retenus. Les propositions non retenues présentées par les candidats demeurent leur propriété intellectuelle. Le contenu de ces offres sera tenu pour confidentiel, ne sera ni divulgué, ni utilisé sauf accord du candidat.

Article 7 - Annulation et résiliation

7.1 Annulation

Néant

7.2 Résiliation

Si le titulaire se trouve empêché de réaliser les prestations qui lui ont été commandées, sans avertir et sans justification particulière, le pouvoir adjudicateur aura la possibilité de résilier le marché de plein droit, sans indemnité.

Par ailleurs, il sera fait application des dispositions de l'article 32 prévues au CCAG/FCS, dans le cas où le pouvoir adjudicateur estimerait que le titulaire ne remplit pas sa mission avec toute la compétence ou diligence nécessaires.

La constatation du manquement dans la qualité de la prestation fournie pourra entraîner la résiliation pour faute du titulaire.

Article 8 - Demande de renseignements

Pour toute information complémentaire concernant cet appel à propositions, vous pouvez vous adresser à :

GIP Espace Compétences
Cyril JARS, Chargé de mission
cjars@espace-competences.org

2ème Partie : Les Clauses administratives particulières

Article 1 - Durée du marché

Le présent marché est conclu pour une durée ferme de 1 an (12 mois) à compter du 1er janvier 2021 (fin du contrat au 31 décembre 2021).

Le pouvoir adjudicateur pourra, au terme du marché, décider de prolonger le délai.

Article 2 - Lieu d'exécution

Les formations se déroulent en général dans la salle de formation du GIP Espace Compétences situé au 22 rue Sainte Barbe 13002 Marseille, à défaut dans une salle à proximité, ou dans d'autres lieux fournis par le GIP Espace Compétences si besoin et/ou si précisé (dans l'un des 6 départements de la région PACA).

Une partie des modules de formation se déroule à distance ou en blended learning. Le CARIF Espace Compétence à la possibilité de mettre à disposition des intervenant un outil de visioconférence permettant la réalisation de classes virtuelles.

La salle de formation mis à disposition par le CARIF Espace Compétence est équipée d'un système de visioconférence permettant de proposer des formations en co-modalité.

Article 3 - Nature et forme des prix

Les prix sont réputés établis aux conditions économiques du mois de signature de l'acte d'engagement par le titulaire. Ils sont réputés fermes et définitifs, non révisables et non actualisables.

3.1 - Contenu des prix

Les prix proposés englobent l'animation du (des) module(s) de formation ainsi que l'ensemble des frais afférents : webinaire de présentation, temps de préparation, hébergement, restauration, déplacement (...).

3.2 - Prix de règlement - variations

Les prix initiaux sont fermes et définitifs pendant toute la durée du marché. Ils sont facturés en euros hors taxes et toutes taxes comprises.

3.3 -Variations et options

Des variantes et options pourront être proposées.

3ème Partie : Clauses Techniques

Article 1 - Présentation du GIP Espace Compétences

Le GIP Espace Compétences, CARIF de Provence Alpes Côte d'Azur (Centre d'Animation, de Ressources et d'Information sur la Formation), conçoit et met en œuvre un dispositif régional de professionnalisation à destination des professionnels de la formation professionnelle, de l'orientation et de l'emploi. C'est l'une des missions confiées au GIP par l'Etat et la Région Provence Alpes Côte d'Azur.

1.1 Le contexte

Les métiers des différents acteurs de la formation continue ou par alternance, de l'orientation et de l'emploi, évoluent au rythme des réformes de la formation professionnelle, des changements de comportement des publics, de l'apparition des nouvelles technologies, ...

La loi « Pour la liberté de choisir son avenir professionnel » du 5 septembre 2018 a opéré une nouvelle *réforme* de la *formation* professionnelle qui impacte en profondeur et de manière systémique le paysage de la formation et les pratiques pédagogiques : modification des instances de gouvernance, élargissement de la notion d'action de formation, incitation à l'innovation (...).

Les professionnels doivent donc renouveler et élargir sans cesse leurs compétences pour s'adapter et répondre à un contexte de plus en plus exigeant :

- fonctionnement en réseau et en partenariat sur un territoire,
- prise en compte accrue de la sécurisation des parcours professionnels : validation des acquis, formation...
- information et orientation plus efficaces et encore plus individualisées,
- émergence de nouvelles modalités de formation,
- publics parfois très difficiles
- mixité de l'offre de formation, démarche intégrative de la pédagogie de l'alternance et des modalités d'accueil et d'accompagnement en entreprise,
- évaluation des interventions dans le cadre des démarches qualité,
- évaluation de l'impact de la formation sur l'accès à l'emploi,
- recherche d'une meilleure maîtrise des coûts,

Autre fait notable : au cours de l'année 2021, les organismes de formation devront préparer l'entrée en vigueur au 1^{er} janvier 2022 du **Décret n° 2019-565 du 6 juin 2019 relatif au référentiel national sur la qualité des actions concourant au développement des compétences.**

Pour continuer à bénéficier de fonds publics ou mutualisés, les prestataires concourant au développement de compétences (organismes de formation, centre de bilan de compétences, CFA, accompagnateur VAE) ils devront détenir la certification Qualiopi qui les engage notamment à "s'inscrire dans leur environnement économique autour de la veille réglementaire et du suivi des évolutions des métiers et compétences, la co-construction dans les formations en situation de travail ou encore l'accompagnement de leurs stagiaires."

Cette évolution implique la mise en œuvre de dispositifs d'accompagnement pour aider ces acteurs à s'interroger sur les conditions d'exercice de leur activité et à accroître leur professionnalisme, afin d'obtenir :

- une meilleure adaptabilité des structures pour permettre un développement de l'individualisation des parcours d'orientation, d'insertion et de formation,
- une capacité accrue à travailler en réseau pour mieux sécuriser les parcours,
- une meilleure prise en compte du lien avec l'entreprise pour permettre une orientation plus efficace des parcours vers l'emploi.

Parmi les éléments de contexte, il est important de noter la crise sanitaire de la COVID-19 ; l'organisation et le maintien des sessions de formation en modalité présentielle est en effet conditionné par son évolution. Afin de garantir une continuité pédagogique et la bonne réalisation du marché, le candidat devra être en capacité de digitaliser l'intégralité des contenus pédagogiques proposés (y compris pour les lots se référant à des modules associés à la modalité présentielle ou à la co-modalité).

1.2 Les objectifs du dispositif

Les objectifs généraux du dispositif de professionnalisation sont les suivants :

- Se conformer aux évolutions du cadre réglementaire
- Accompagner le développement de la professionnalité des acteurs
- Renforcer la qualification des professionnels
- Sensibiliser les professionnels à de nouvelles pratiques
- Mettre en œuvre des parcours de formation innovants intégrant diverses modalités pédagogiques (AFEST, FOAD, Blended learning)

1.3 Les publics concernés

- Les dirigeants, les personnels administratifs et les formateurs d'organismes publics ou privés de formation d'adultes
- Les dirigeants et les enseignants des CFA (Centre de Formation des Apprentis)
- Les professionnels de l'orientation et de l'accompagnement professionnel
- Les professionnels de l'insertion et de l'emploi
- Les responsables formation et les formateurs internes à l'entreprise

1.4 L'ingénierie du dispositif

Le GIP Espace Compétences est chargé de :

- procéder à une analyse des besoins auprès des différents acteurs de terrain,
- repérer les évolutions de la démarche qualité de la Région PACA et les besoins en formation qu'elles génèrent.
- réaliser un ou des cahiers des charges et appels à propositions à partir de ces analyses,
- mettre en œuvre intégralement le dispositif choisi et sa logistique.

1.5 Les modalités de mise en œuvre

Ce dispositif se décline selon différentes modalités :

- conférences thématiques
- webinars
- actions courtes de perfectionnement
- journée de démonstration d'outils d'orientation et d'outils pédagogiques
- offre de formation professionnalisante
- développement de ressources dématérialisées

Article 2 – Condition d'exécution des prestations

2.1 Engagement du prestataire

Le titulaire s'engage à réaliser la prestation correspondant au(x) lot(s) sur le(s)quel(s) il a été retenu.

Il tiendra à disposition toutes pièces et documents de nature à attester de la réalité et du bien fondé des activités et dépenses de formation engagées à ce titre.

En particulier, le prestataire s'engage à transmettre au GIP Espace Compétences :

- une fiche descriptive de l'action selon le modèle fourni par le GIP Espace Compétences après la notification du marché,
- un compte-rendu d'exécution,
- les feuilles d'émargement signées par demi-journées
- les fiches d'évaluation remplies par les participants
- une évaluation des acquis (compétences ou connaissances) de la formation pour chaque participant

Le CARIF Espace Compétences est « référençable » sur DataDock et est garant du respect, par les prestataires de formation, des dispositions relatives au décret n° 2015-790 du 30 juin 2015 entrée en vigueur au 1^{er} janvier 2017.

Dans ce cadre, il est demandé aux candidats de fournir l'ensemble des attestations des formations réalisées au cours de l'année n-1 et de se conformer aux procédures établies par le CARIF pour :

- le recueil des attentes des stagiaires en amont des formations et l'individualisation des parcours,
- la réalisation d'un bilan après l'animation de chaque formation.

Le prestataire s'engage par ailleurs à :

- ne pas divulguer toute information, données, document ou concept dont il pourra avoir connaissance lors de l'exécution de l'action de formation ;
- ne pas utiliser les informations recueillies sur les entreprises et les stagiaires à d'autres fins que la mission contenue dans la présente convention.

2.2 Engagement du GIP Espace Compétences

Le GIP Espace Compétences s'engage :

- à assurer la mise à disposition des locaux et du matériel pédagogique classique (paper-board, vidéo-projecteur, ...)
- à mettre à disposition une classe virtuelle dans le cas où la formation est réalisée en modalité « à distance »
- à fournir les feuilles d'émargement, les fiches d'évaluation, la feuille du bilan des acquis des stagiaires
- à prévenir le prestataire au plus vite par rapport au démarrage de la formation en cas de désistement d'une ou plusieurs personnes prévues.

Article 3 - Calendrier de réalisation

Le calendrier des prestations est défini en concertation avec les candidats retenus. Ces derniers sont contactés par téléphone dans les 15 jours qui suivent la répartition des lots pour convenir des dates de réalisation de chaque session.

Le candidat doit avoir suffisamment de disponibilités pour proposer un calendrier prévisionnel adapté au nombre de jour total (toute session confondue) fixé dans le présent appel à proposition.

Article 4 - Liste des lots regroupés par thématique

Le présent appel à propositions concerne les actions courtes de perfectionnement de 2020, mises en œuvre par le GIP Espace Compétences. Il comporte 21 lots répartis sur 4 thématiques (chaque lot correspondant à un module de formation) :

- Inscrire son activité dans un contexte socio-économique et comprendre les enjeux du territoire
- Manager et gérer sa structure
- Accompagner les publics dans leurs parcours et leurs transitions professionnelles
- Concevoir des dispositifs de formation et animer des actions de formations

Ces actions de formation ont pour objectifs :

- de permettre la compréhension et la prise en compte du contexte socio-économique et des enjeux territoriaux pour l'ensemble des acteurs du système formation - orientation - emploi,
- de permettre l'acquisition et le développement des compétences des professionnels dans les domaines de la gestion, du management, de l'organisation, de l'orientation, de la pédagogie,
- de favoriser les échanges entre professionnels.

Ces actions de courte durée, de 1 à 3 jours maximum, en une ou plusieurs sessions, accueilleront entre 7 et 15 personnes par session (pour les modules à distance, le plafond est fixé à 12 stagiaires).

Dans la partie qui détaille chaque lot, le nombre de sessions est mentionné à titre indicatif, il sera modulé en fonction de la demande.

Les modules proposés peuvent être combinés et articulés entre eux afin de construire des parcours de professionnalisation.
Ces actions devront respecter et intégrer les principes du développement durable.

Article 5 - Détail des lots

Le nombre de sessions fixés dans ce présent appel à propositions est donné comme base pour établir un premier calendrier : il est susceptible d'évoluer durant l'année, en fonction du nombre d'inscriptions (Revu à la baisse si le minimum de participants n'est pas atteint, ou revu à la hausse, si les inscriptions nécessitent l'ouverture de sessions supplémentaires). Des sessions supplémentaires peuvent aussi être programmées en intra à la demande de certains organismes, dans leurs propres locaux (sur la région PACA).

Thématique 1 : Inscrire son activité dans un contexte socio-économique et comprendre les enjeux du territoire

- **Lot 1** : Connaître le nouveau paysage de la formation - réforme 2018 (acteurs, dispositifs, réglementations) (1 jour)
- **Lot 2** : Mettre en œuvre les obligations inhérentes à un organisme de formation (1 jour)
- **Lot 3** : S'approprier l'ingénierie financière de la formation (niveau 1) (1 jour)
- **Lot 4** : Approfondir ses connaissances en matière d'ingénierie financière (niveau 2) (1 jour)

Thématique 2 : Manager et gérer sa structure

- **Lot 5** : Se mettre à niveau sur le référentiel nationale qualité (2 jours)
- **Lot 6** : Devenir animateur qualité au sein de son organisme (2 jours)
- **Lot 7** : Maîtriser le nouveau cadre du CPF (appli CPF, logique B to C...) (1 jour)
- **Lot 8** : Répondre à un appel d'offre marché public ou privé (2 jours)
- **Lot 9** : Déposer un dossier en vue d'un enregistrement au RNCP (2 jours)
- **Lot 10** : Déposer une certification au répertoire spécifique (2 jours)
- **Lot 11** : Intégrer le codéveloppement à ses pratiques pédagogiques et managériales (2 jours)

Thématique 3 : Accompagner les publics dans leurs parcours et leurs transitions professionnelles

- **Lot 12** : Détecter, formaliser, évaluer les « compétences » et les « savoir-être » dans les pratiques d'orientation (3 jours)
- **Lot 13** : Echanges de pratiques autour des nouveaux formats d'accompagnement (2 jours)
- **Lot 14** : Enrichir ses pratiques d'entretien avec les techniques d'explicitation (3 jours)

Thématique 4 : Concevoir des dispositifs de formation et animer des actions de formation

- **Lot 15** : Concevoir des séquences de formation intégrant le numérique (2 jours)
- **Lot 16** : Répondre à un appel à projets de transformation digitale de la formation (2 jours)
- **Lot 17** Animer une classe virtuelle (1 jour)
- **Lot 18** : Appliquer la démarche de design thinking à son ingénierie pédagogique (2 jours)
- **Lot 19** : S'appuyer sur les apports des neurosciences pour « apprendre à apprendre » (2 jours)
- **Lot 20** : Intégrer les communautés de pratique et le e-tutorat dans ses parcours de formation (2 jours)
- **Lot 21** : Accompagner la mise en œuvre d'une action de formation en situation de travail (AFEST) (2 jours)

Thématique 1 : Inscrire son activité dans un contexte socio-économique et comprendre les enjeux du territoire

Lot 1 : 1.1 – Connaître le nouveau paysage de la formation - réforme 2018 (acteurs, dispositifs, réglementations)

Objectifs de l'action

- Connaître les acteurs de la formation et de l'orientation (France Compétences, Etat, Région, partenaires sociaux...)
- Connaître leurs missions, leur fonctionnement, et les principales interactions avec un organisme de formation
- Connaître les principaux dispositifs de formation
- Connaître les principes généraux de la réglementation en matière de formation

Public concerné

Professionnel-le-s débutant dans le champ de la formation professionnelle ou ayant peu d'expérience.

Durée proposée 1 jour, 2 sessions

Tarif maximum 700€ TTC/jour de prestation

Modalité pédagogique Certaines sessions seront réalisées à distance, d'autres en présentiel. La répartition du nombre de session par modalité sera définie en fonction de l'évolution de la crise sanitaire.

Lot 2 : 1.2 – Mettre en œuvre les obligations inhérentes à un organisme de formation

Objectifs de l'action

- Connaître la nouvelle réglementation des organismes de formation (loi n° 2018-771 du 5 septembre 2018 pour la liberté de choisir son avenir professionnel) et leurs obligations légales : déclaration d'activité, conventions, relation avec les stagiaires, attestation de présence, Bilan Pédagogique et Financier, ...

Public concerné

Responsables de structures, responsables de formation, responsables pédagogiques, coordinateurs de formation, formateurs, assistant-e-s de formation.

Durée proposée 1 jour, 2 sessions

Tarif maximum 700€ TTC/jour de prestation

Modalité pédagogique Certaines sessions seront réalisées à distance, d'autres en présentiel. La répartition du nombre de session par modalité sera définie en fonction de l'évolution de la crise sanitaire.

Lot 3 : 1.3 – S'approprier l'ingénierie financière de la formation (niveau 1)

Objectifs de l'action

- Connaître les nouvelles règles en matière de financement de la formation professionnelle
- Connaître les différents types de financeurs et leur fonctionnement
- Savoir identifier les financements possibles des formations dispensées dans sa propre structure

Public concerné

Professionnel-le-s débutant dans le champ de la formation professionnelle ou ayant peu d'expérience.

Durée proposée 1 jour, 2 sessions

Tarif maximum 800€ TTC/jour de prestation

Modalité pédagogique Certaines sessions seront réalisées à distance, d'autres en présentiel. La répartition du nombre de session par modalité sera définie en fonction de l'évolution de la crise sanitaire.

Lot 4 : 1.4 – Approfondir ses connaissances en matière d'ingénierie financière (niveau 2)

Objectifs de l'action

- Connaître les règles de cofinancement, savoir articuler les dispositifs (CPF renouvelé/plan de développement des compétences...)
- Etre en capacité d'aider ses clients à monter les dossiers de financement
- Respecter les procédures relatives au contrôle du service fait

Public concerné

Responsables de structures, responsables financiers, responsables de formation ou pédagogiques

Durée proposée 1 jour, 2 sessions

Tarif maximum 800€ TTC/jour de prestation

Modalité pédagogique Certaines sessions seront réalisées à distance, d'autres en présentiel. La répartition du nombre de session par modalité sera définie en fonction de l'évolution de la crise sanitaire.

Thématique 2 : Manager et gérer sa structure

Lot 5 : 2.1 – Se mettre à niveau sur le référentiel national qualité

Objectifs de l'action

- Comprendre les nouvelles exigences en matière de qualité introduites par la loi n° 2018-771 du 5 septembre 2018 pour la liberté de choisir son avenir professionnel.
- S'approprier les exigences du référentiel unique et positionner ses pratiques par rapport aux attendus.
- Construire les éléments de preuves répondant aux attentes du référentiel unique.

Durée proposée 2 jours, 6 sessions

Tarif maximum 1000€ TTC/jour de prestation

Modalité pédagogique Certaines sessions seront réalisées à distance, d'autres en présentiel. La répartition du nombre de session par modalité sera définie en fonction de l'évolution de la crise sanitaire.

Lot 6 : 2.2 – Devenir animateur qualité au sein de son organisme

Objectifs de l'action

- Maîtriser les principes et enjeux d'une démarche qualité
- Être capable de piloter un projet de certification d'une structure
- Acquérir une méthodologie et des techniques pour réaliser un audit interne
- S'assurer de l'application et de l'amélioration continue d'un système qualité

Durée proposée 2 jours, 2 sessions

Tarif maximum 1000€ TTC/jour de prestation

Modalité pédagogique Certaines sessions seront réalisées à distance, d'autres en présentiel. La répartition du nombre de session par modalité sera définie en fonction de l'évolution de la crise sanitaire.

Lot 7 : 2.3 – Maîtriser le nouveau cadre du CPF (appli CPF, logique B to C...)

Objectifs de l'action

Comprendre les évolutions du Compte Personnel de Formation

- Les nouvelles règles de financement (monétarisation, collecte, circuit financier, les possibilités d'abondement, les actions finançables...)
- Le rôle de la caisse des dépôts et de consignation
- Comprendre le fonctionnement de l'appli CPF et référencer son offre
- S'inscrire dans une logique B to C
- Aider un stagiaire à mobiliser son CPF

Public concerné

Responsables de structures, responsables de formation, responsables pédagogiques, coordinateurs de formation, formateurs, assistant-e-s de formation.

Durée proposée 1 jour, 3 sessions

Tarif maximum 750€ TTC/jour de prestation

Modalité pédagogique Certaines sessions seront réalisées à distance, d'autres en présentiel. La répartition du nombre de session par modalité sera définie en fonction de l'évolution de la crise sanitaire.

Lot 8 : 2.4 – Répondre à un appel d'offre marché public ou privé

Objectifs de l'action

- Savoir lire et interpréter un cahier des charges d'un appel d'offre de formation
- Comprendre les règles du marché public en matière de financement et les différences avec un appel d'offres privé
- Savoir mesurer l'intérêt à répondre
- Concevoir une ingénierie de formation adaptée et attractive en réponse à la demande spécifiée.
- Rédiger les documents de réponse et savoir argumenter sa réponse (écrite et orale)
- Savoir négocier la tarification avec un financeur

Public concerné

Responsables de formation, responsables pédagogiques, coordinateur-trice-s de formation, formateur-trice-s.

Durée proposée 2 jours, 1 session

Tarif maximum 800€ TTC/jour de prestation

Modalité pédagogique En présentiel (sous réserve de l'évolution de la crise sanitaire)

Lot 9 : 2.5 – Déposer un dossier en vue d'un enregistrement au RNCP

Objectifs de l'action

- Connaître les différentes rubriques du dossier de demande
- Apprendre à répondre à cette demande
- Comprendre quelles sont les différences entre les types de référentiels
- Savoir argumenter, documenter sa réponse
- Arriver à la constitution du dossier ou savoir comment arriver à finir de le constituer, selon les cas

Public concerné

Responsables de structure, responsables de formation, responsables pédagogiques, coordinateurs de formation, formateurs pour des structures ayant décidé de déposer un dossier au RNCP et/ou à l'inventaire.

Durée proposée 2 jours, 2 sessions

Tarif maximum 1000€ TTC/jour de prestation

Modalité pédagogique En présentiel (sous réserve de l'évolution de la crise sanitaire)
Formation Action d'accompagnement dans la constitution du dossier.

Lot 10 : 2.6 – Déposer une certification au répertoire spécifique

Objectifs de l'action

- Connaître les différentes rubriques du dossier de demande
- Apprendre à répondre à cette demande
- Savoir argumenter, documenter sa réponse
- Arriver à la constitution du dossier ou savoir comment arriver à finir de le constituer, selon les cas

Public concerné

Responsables de structure, responsables de formation, responsables pédagogiques, coordinateurs de formation, formateurs pour des structures ayant décidé de déposer un dossier au RNCP et/ou à l'inventaire.

Durée proposée 2 jours, 2 sessions

Tarif maximum 1000€ TTC/jour de prestation

Modalité pédagogique En présentiel (sous réserve de l'évolution de la crise sanitaire)

Lot 11 : 2.7 – Intégrer le codéveloppement à ses pratiques pédagogiques et managériales

- Connaître et s'appropriier la méthode du co-développement
- Expérimenter les différentes étapes du co-développement
- Etre capable à l'issue d'animer un groupe de co-développement

Public concerné

Responsables de structure, responsables pédagogiques,

Durée proposée 2 jours, 2 sessions

Tarif maximum 1000€ TTC/jour de prestation

Modalité pédagogique En présentiel (sous réserve de l'évolution de la crise sanitaire).
Formation Action ; expérimenter le co-développement durant la formation

Le tarif proposé par session doit intégrer également la réalisation d'un webinaire de présentation du module d'une durée de 45 minutes

Thématique 3 : Accompagner les publics dans leurs parcours et leurs transitions professionnelles

Lot 12 : 3.1 – Détecter, formaliser, évaluer les compétences et « savoir-être » dans les pratiques pédagogiques et d'orientation

Objectifs de l'action

- Comprendre ce qu'est une compétence professionnelle
- Savoir repérer les compétences professionnelles importantes au regard du projet professionnel de la personne et aider à les décrire simplement
- Mettre en œuvre un dispositif d'évaluation des compétences
- La compétence au cœur des pratiques pédagogiques et d'orientation

Public concerné

Responsables de formation, responsables pédagogiques, coordinateurs de formation, formateurs.

Durée proposée 3 jours, 1 session

Modalité pédagogique Présentiel (sous réserve de l'évolution de la crise sanitaire).
Formation Action

Lot 13 : 3.2 – Echanges de pratiques autour des nouveaux formats d'accompagnement

Objectifs de l'action

Permettre aux participants à partir d'échanges et d'analyse de la pratique de :

- Clarifier les nouveaux enjeux dans les pratiques d'accompagnement, les nouvelles modalités de financement, les nouveaux impératifs en matière de qualité (notamment pour les bilans de compétences)
- La digitalisation des accompagnements (avantages, inconvénients) et son impact sur la posture du conseiller
- Mieux appréhender les nouvelles attentes des usagers.

Public concerné

Professionnel-le-s de l'orientation, de l'accompagnement et de l'emploi.

Durée proposée 2 jours, 1 sessions

Modalité pédagogique Présentiel (sous réserve de l'évolution de la crise sanitaire).

Lot 14 : 3.3 – Enrichir ses pratiques d'entretien avec les techniques d'explicitation

Objectifs de l'action

- Mobiliser les pratiques professionnelles facilitant l'évocation de l'expérience ;
- Faciliter l'accès par son interlocuteur à des conditions optimales de remémoration d'actions passées ;
- Aider son interlocuteur à décrire finement le déroulement d'une action vécue pour :
 - L'aider à s'informer de ce qu'il a fait et favoriser et/ou provoquer sa prise de conscience ;
 - Vous informer de ce qu'il a fait.

Public concerné

Professionnel-le-s de l'accompagnement et de l'orientation.

Durée proposée 2+1 jours, 1 session

Modalité pédagogique : Présentiel (sous réserve de l'évolution de la crise sanitaire).

Thématique 4 - Concevoir des dispositifs de formation et animer des actions de formations

Lot 15 : 4.1 – Digitaliser des contenus pédagogiques : développer le blended learning

Objectifs de l'action

- Comprendre et identifier les enjeux croisés de l'émergence des nouvelles technologies dans le rapport aux savoirs.
- Être capable de construire des séquences pédagogiques intégrant le numérique
- Développer sa propre culture numérique au service de relations pédagogiques et connaître de nouveaux outils numériques (espaces collaboratifs, SPOC, MOOC, ...)
- Savoir tenir compte des nouvelles attentes des « digital natives » et de la banalisation de l'usage des technologies numériques
- Apprendre à mettre en œuvre une ingénierie pédagogique s'appuyant sur ces nouvelles technologies et à adapter sa stratégie pédagogique
- Connaître les LMS (Learning Management Système) et choisir l'équipement adapté

Public concerné

Responsables de formation, responsables pédagogiques, coordinateurs de formation, formateurs.

Durée proposée 2 jours, 1 session
Tarif maximum 1000€ TTC/jour de prestation
Modalité pédagogique A distance

Lot 16 : 4.2 – Répondre à un appel à projets de transformation digitale de la formation

Objectifs de l'action

- Comprendre les besoins/enjeux du client
- Anticiper l'ensemble des coûts directs/indirects induits par l'utilisation des outils digitaux
- Envisager les différents aspects de la commande (pédagogiques, organisation de l'action, évaluation, suivi...)
- Rédiger sa proposition commerciale

Public concerné

Responsables de formation, responsables pédagogiques, coordinateurs de formation, formateurs.

Durée proposée 2 jours, 2 sessions
Tarif maximum 1000€ TTC/jour de prestation
Modalité pédagogique Co-modalité (gestion simultanée d'une classe physique et d'une classe virtuelle) - (sous réserve de l'évolution de la crise sanitaire).

Lot 17 : 4.3 – Animer une classe virtuelle

Objectifs de l'action

- Scénariser et animer une classe virtuelle : méthodologie et conseils pratiques.
- Sélectionner sa solution de classe virtuelle en fonction de ses objectifs et de son environnement.

Public concerné

Responsables de formation, responsables pédagogiques, coordinateurs de formation, formateurs.

Durée proposée 1 jour, 1 session

Tarif maximum 1000€ TTC/jour de prestation

Modalité pédagogique A distance

Lot 18 : 4.4 – Appliquer la démarche de design thinking pour produire de l'innovation

Objectifs de l'action

- Identifier les principes du Design thinking
- Organiser et faciliter des ateliers en accord avec la méthodologie et les techniques de Design thinking
- Appliquer la démarche de design thinking aux différentes étapes de l'ingénierie de formation

Durée proposée 2 jours, 1 session

Tarif maximum 1000€ TTC/jour de prestation

Modalité pédagogique Présentiel (sous réserve de l'évolution de la crise sanitaire).

- Sélectionner sa solution de classe virtuelle en fonction de ses objectifs et de son environnement.

Public concerné

Responsables de formation, responsables pédagogiques, coordinateurs de formation, formateurs.

Le tarif proposé par session doit intégrer également la réalisation d'un webinaire de présentation du module d'une durée de 45 minutes

Lot 19 : 4.5 – S'appuyer sur les apports des neurosciences pour « apprendre à apprendre »

Objectifs de l'action

- Mieux comprendre le processus d'apprentissage
- Les piliers de l'apprentissage d'après les neurosciences
- Les différentes formes d'intelligences mobilisables
- Identifier différents profils d'apprentissage
- Les clefs issues des neurosciences pour être efficace

Responsables de formation, responsables pédagogiques, coordinateurs de formation, formateurs.

Durée proposée 2 jours, 1 session

Modalité pédagogique En présentiel (sous réserve de l'évolution de la crise sanitaire).

Formation Action

Le tarif proposé par session doit intégrer également la réalisation d'un webinaire de présentation du module d'une durée de 45 minutes

Lot 20 : 4.6 Intégrer les communautés de pratique et le e-tutorat dans ses parcours de formation

Objectif de l'action

- Encourager et impulser les échanges, les collaborations et l'apprentissage entre pairs, réguler la dynamique de groupe
- Maintenir la motivation et favoriser l'engagement, en apportant un soutien personnalisé, bienveillant et valorisant
- Créer et animer une communauté de pratique

Public concerné

Responsables de formation, responsables pédagogiques, coordinateurs de formation, formateurs.

Durée proposée 2 jours, 1 sessions

Modalité pédagogique En présentiel (sous réserve de l'évolution de la crise sanitaire).

Formation Action

Le tarif proposé par session doit intégrer également la réalisation d'un webinaire de présentation du module d'une durée de 45 minutes

Lot 21 : 4.7 – Accompagner la mise en œuvre d'une Action de Formation en Situation de Travail (AFEST)

Objectifs de l'action

- Connaître le principe et la réglementation spécifique à l'AFEST
- Maîtriser les différentes notions relatives à l'AFEST (compétences, situation de travail...)
- Identifier les besoins en compétences et construire des situations professionnelles adaptées
- Mobiliser les différents acteurs impliqués dans le dispositif d'AFEST
- Evaluer le dispositif d'AFEST et mettre en œuvre un plan d'amélioration

Public concerné

Responsables de formation, responsables pédagogiques, coordinateurs de formation, formateurs.

Durée proposée 2 jours, 2 sessions

Modalité pédagogique En présentiel (sous réserve de l'évolution de la crise sanitaire).

Formation Action

Le tarif proposé par session doit intégrer également la réalisation d'un webinaire de présentation du module d'une durée de 45 minutes

4ème Partie : Annexes

Annexe 1 : situation du candidat

<u>SITUATION DU CANDIDAT</u> (à joindre au dossier de candidature)

Avis de publicité adapté

Je soussigné : _____

agissant en qualité de : _____

au nom et pour le compte de :

1. déclare (*barrer la mention inutile*) :

- ✓ être en situation de redressement judiciaire (dans cette hypothèse, joindre la copie du jugement).
- ✓ ne pas être en situation de redressement judiciaire

2. certifie sur l'honneur :

- ✓ ne pas tomber sous le coup d'une interdiction de concourir à des marchés publics ;
- ✓ satisfaire à l'ensemble des obligations en matière de déclaration et de paiement des impôts et des cotisations sociales, dues dans les conditions prévues à l'article 43 du code des marchés publics (certificats de l'article 46 à joindre, idéalement, au dossier de candidature) ;
- ✓ ne pas avoir fait l'objet au cours des cinq dernières années, d'une condamnation inscrite au bulletin n° 2 du casier judiciaire pour les infractions visées aux articles L 8821-1, L 8231-1, L 8241-1 et L 8251-1 du code du travail ;
- ✓ que le travail sera réalisé avec des salariés employés régulièrement.
- ✓ satisfaire à l'ensemble des obligations relatives à l'emploi des travailleurs handicapés dans les conditions prévues à l'article 44-1 du Code des marchés publics, et spécifiquement visées aux articles L 5212-1, L 5212-2, L 5212-5 et L 5212-9 du Code du travail.

Fait à :

Le :

Cachet de l'entreprise

Annexe 2 : Dossier administratif de l'Organisme de Formation

Ce dossier est à établir par chaque organisme gestionnaire, **une fois** pour l'ensemble des actions proposées.

Organisme porteur du projet

Nom :

Sigle:

Forme juridique :

Numéro de déclaration d'activité OF :

N° SIRET :

N° de Téléphone : **N° de Télécopie :**

Mail :

Adresse du siège social :

.....

Personne ayant qualité pour engager l'organisme : (Nom, Prénom, Fonction et mail)

.....

Référent pédagogique du projet : (Nom, Prénom, Fonction, téléphone et mail)

.....

Principaux domaines d'intervention et expérience en matière de formation

de formateurs : (préciser par type de public)

.....

.....

.....

Fait à :

Le :

Nom - Prénom - Fonction du signataire :

Certifié exact

Signature et cachet du représentant habilité

Annexe 3 : Dossier pédagogique

Ce dossier est à établir pour chaque action proposée

AXE : (à préciser)

Numéro de lot et titre de l'action : (à préciser)

1 - Objectifs de l'action

Objectifs généraux

(cf. fiche technique)

.....

Objectifs de résultats

(à préciser en les déclinant en objectifs opérationnels)

.....

2 - Public concerné

Définition et description du public

(cf. fiche technique)

.....

Pré-requis nécessaire

(à préciser, indiquer également s'il est nécessaire d'avoir participé au préalable à d'autres modules de formation du dispositif consultable en ligne)

.....

3 - Conditions pédagogiques

Contenus

(préciser de manière détaillée les thèmes et sujets abordés au cours de l'action de formation)

.....

Méthode et organisation pédagogique

(préciser les modalités de la formation)

.....

Evaluation

Indiquer vos critères d'évaluation permettant d'établir l'atteinte ou non des objectifs, résultats qui serviront ensuite à établir l'attestation de fin de formation.

.....

4 - Structure pédagogique

Ressources humaines

(préciser pour les intervenants susceptibles d'animer la session : Nom, qualification, nature du contrat de travail dans l'organisme, expérience professionnelle – joindre obligatoirement un CV)

.....

Partenariats éventuels

(à préciser)

.....

Durée proposée

(le nombre de jours proposé dans les fiches techniques doit être privilégié et argumenté si la proposition faite est différente. Le séquençement des journées est libre)

.....

Dates possibles

(Afin de mettre rapidement en œuvre cette action, merci de préciser des dates possibles si votre proposition était retenue)

.....

5 – Coût de la prestation

Coût de l'action par jour de formation HT (et TTC si nécessaire)

(à préciser si la structure est assujetti ou non à la TVA. Pour information, le GIP Espace Compétences n'est pas assujetti à la TVA et règle ses prestataires par mandat administratif à réception de facture. Les frais de préparation, de transport, d'hébergement ou autres doivent être inclus dans le prix journalier proposé)

.....

Coût Total de l'action HT (et TTC si nécessaire)

(à préciser)

.....